

## Rénovation énergétique

### France Renov', des conseils gratuits, neutres et indépendants

*Tulle agglo et 5 autres intercommunalités du département de la Corrèze se sont unies pour proposer à leurs habitants, le service public France Renov' : une plateforme gratuite d'accompagnement et de conseils aux ménages pour la Rénovation énergétique de vos logements. Présentation.*

Tout commence par la volonté de l'Etat et de l'Ademe de renforcer le service public de conseils aux ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements. Appuyé localement par les Régions (Nouvelle-Aquitaine pour notre territoire), cette ambition se traduit par la création d'un dispositif national France Renov' afin d'inciter davantage de Français à rénover leur logement. France Renov' c'est donc un service de référence, public, gratuit et indépendant pour l'information, le conseil et l'accompagnement en matière de rénovation énergétique ; une plateforme web ([france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)) et au plan national ainsi qu'un réseau de 450 guichets sur toute la France.

Un service de proximité grâce aux intercommunalités. Afin de proposer ce guichet sur le territoire, Tulle agglo s'est associée à 5 autres intercommunalités du Département : les communautés de communes de Haute Corrèze Communauté, Xaintrie Val' Dordogne, Midi Corrèzien, Vézère Monédières Millesources et Pays d'Uzerche. Elles ont fait le choix de s'appuyer sur l'expérience et les moyens du CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) pour animer ce guichet. Concrètement, les conseillers France Renov' sont chargés d'apporter des réponses aux ménages sur les différents aspects d'un projet de rénovation de l'habitat, qu'ils soient techniques, juridiques, financiers, voire sociaux : ils vous apportent des conseils techniques personnalisés, vous aident à analyser vos devis, à rechercher des financements, à faire vos demandes d'aides et à éviter les abus et escroqueries.

Une collaboration territoriale. Loin d'être une couche en plus dans le millefeuille administratif, France Renov' se veut complémentaire des dispositifs déjà existants. En effet les conseillers du CPIE travaillent en collaboration avec tous les acteurs de la rénovation énergétique (collectivités, financeurs, conseillers juridiques, entreprises et artisans...) afin d'orienter les ménages vers l'accompagnement (financier, technique...) le plus en adéquation avec leur projet. Ainsi, le service permet d'apporter une réponse aux foyers exclus des dispositifs OPAH et OPAH-RU de l'agglo.

Rencontrer vos conseillers France Renov'. Les conseillers effectuent des permanences sur l'ensemble des intercommunalités partenaires. Pour le territoire de Tulle agglo vous pouvez notamment les rencontrer dans les locaux du CPIE (place Martial Brigouleix à Tulle), puis dès le mois de juin au sein de La Maison de l'Habitat (cf. p.24 et 25) à Tulle.

**Contacts et prises de rendez-vous : CPIE Corrèze, tél. 05 55 20 88 96. Site internet : [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)**